

# Procédure file

Informations de base		
RSP - Résolutions d'actualité	<a href="#">2001/2616(RSP)</a>	Procédure terminée
Résolution sur la quatrième Conférence ministérielle de l'OMC		
Sujet 6.20.01 Accords et relations dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC)		

Acteurs principaux	
Parlement européen	

Evénements clés			
25/10/2001	Décision du Parlement	<a href="#">T5-0573/2001</a>	Résumé
25/10/2001	Fin de la procédure au Parlement		
09/05/2002	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques	
Référence de procédure	2001/2616(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Résolution sur déclaration
Base juridique	Règlement du Parlement EP 132-p2
Etape de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation					
Proposition de résolution		<a href="#">B5-0691/2001</a>	24/10/2001	EP	
Proposition de résolution		<a href="#">B5-0692/2001</a>	24/10/2001	EP	
Proposition de résolution		<a href="#">B5-0693/2001</a>	24/10/2001	EP	
Proposition de résolution commune		<a href="#">RC-B5-0691/2001</a>	24/10/2001		
Texte adopté du Parlement, sujets d'actualité		<a href="#">T5-0573/2001</a> <a href="#">JO C 112 09.05.2002, p. 0207-0321 E</a>	25/10/2001	EP	Résumé

## Résolution sur la quatrième Conférence ministérielle de l'OMC

Le Parlement a adopté une résolution commune des groupes PPE/DE, PSE et ELDR sur la 4ème conférence ministérielle OMC et ce, après

un long débat approfondi en plénière. Le Parlement soutient un nouveau tour de négociations commerciales multilatérales, avec un large agenda, afin de dynamiser la croissance économique durable, resserrer, développer et réformer les règles de base du système commercial et assurer une distribution équitable de ses bénéfices. Les inquiétudes exprimées tant par le citoyen de l'Union européenne que partout ailleurs sur le rôle de l'OMC, concernent essentiellement trois questions : l'impartialité du système mondial commercial, le besoin d'une réforme institutionnelle et le danger que le rôle croissant de l'OMC amoindrisse les politiques publiques dans d'autres secteurs. Par conséquent, le Parlement estime que la 4ème conférence ministérielle de l'OMC devrait fixer un agenda négocié répondant aux questions énumérées ci-dessus de façon adéquate. L'autre priorité immédiate concerne les pays en voie de développement et leur insertion au sein du système commercial mondial. Le Parlement demande aussi : - une réduction substantielle, par tous les pays industriels, des barrières aux exportations agricoles de la part des pays en voie de développement ; - une assemblée parlementaire consultative de l'OMC ; - la mise en valeur de la protection environnementale à travers son inclusion dans tous les accords OMC ; - l'inclusion d'une politique de concurrence dans l'agenda des négociations ; - la création d'un cadre de travail légal multilatéral pour l'investissement direct étranger.?